

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET
DU DEVELOPPEMENT

BURKINA FASO
Unité – progrès – Justice

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

.....
SERVICE DE LA COMMUNICATION ET
DES RELATIONS PUBLIQUES
.....

Ouagadougou, le 20 MAR 2017

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS RELATIF AU PAIEMENT DES IMPOTS ET TAXES

Le Directeur Général des Impôts a l'honneur d'informer tous les contribuables qu'ils peuvent continuer à s'acquitter de leurs impôts et taxes auprès des banques, malgré la grève observée par le Syndicat National des Agents des Impôts et des Domaines.

Tous les contribuables qui se seront acquittés de leurs impôts et taxes auprès des banques mais qui n'auront pas pu déposer leurs déclarations fiscales dans les délais requis, seront exemptés de pénalités.

La Directrice Générale Adjointe des Impôts



Catherine COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National